



Guide de l'utilisateur

Version 17 Octobre 2025



Table des matières

Se connecter	3
Première connexion	3
Connexions subséquentes	4
Menu principal de navigation	5
Fonctions non disponibles	5
Adhésion	6
Trouver un(e) employé(e) qui a déjà des garanties	6
Transférer un(e) adhérent(e)	10
Remettre en vigueur un(e) employé(e)	13
Mettre à jour les renseignements sur l'employé(e)	14
Modifier un membre de la famille	16
Modifier les garanties	18
Vérifier les garanties d'un(e) employé(e)	18
Compte Gestion-Santé (CGS) et compte Gestion mieux-être (CGM)	19
Modifier le salaire et la profession	20
Modifier le bénéficiaire	21
Modifier la coordination des prestations	22
Ajouter un(e) employé(e)	23
Option 1 : Processus d'adhésion en ligne amélioré	23
Option 2 : Processus traditionnel pour ajouter un(e) adhérent(e)	25
Journal des activités	31
Voir les personnes ayant atteint l'âge maximal	32
Facturation	34
Consulter les factures	34
Consulter des polices et des divisions précises	35
Consulter la période de facturation	36
Comment lire une facture	36
Autres renseignements importants	37
Trouver des formulaires, des brochures et d'autres documents	37



Introduction

Nous veillons à collaborer avec nos clients pour nous assurer que nous offrons les meilleurs outils, ressources et services pour gérer leurs comptes auprès de Croix Bleue Medavie.

Dans un monde où la technologie évolue sans arrêt, nous nous engageons à apporter constamment des améliorations afin de vous offrir les services les plus efficaces, pratiques et conviviaux.

Dans le cadre de cette évolution, nous avons mis à jour notre portail des administrateurs de régimes collectifs afin que l'entrée d'information et l'accès à celle-ci soient plus simples.

Le présent guide décrit ces changements et indique les applications qui seront mises à jour à l'avenir. Le guide sera révisé pour que ces améliorations y soient intégrées au fur et à mesure qu'elles sont apportées.

Vos commentaires sont la source de notre constante amélioration. En tout temps, si vous avez des questions ou des commentaires à propos de votre expérience en tant qu'utilisateur ou utilisatrice, n'hésitez pas à communiquer avec un représentant ou une représentante de Croix Bleue Medavie. Comme toujours, nous sommes heureux de vous aider.

Se connecter

Première connexion

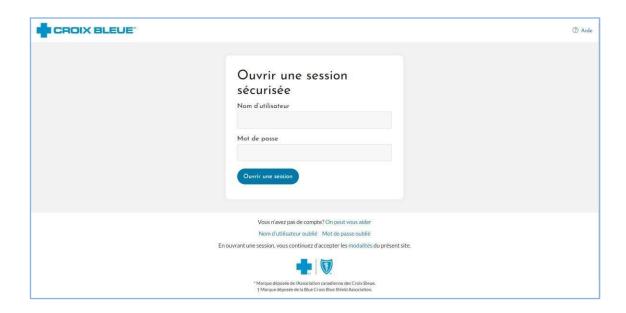
- · Visitez le https://www.medaviebc.ca/fr/
 - · Cliquez sur Ouvrir une session en haut à droite puis cliquez sur Administrateurs de régimes collectifs et Ouvrir une session



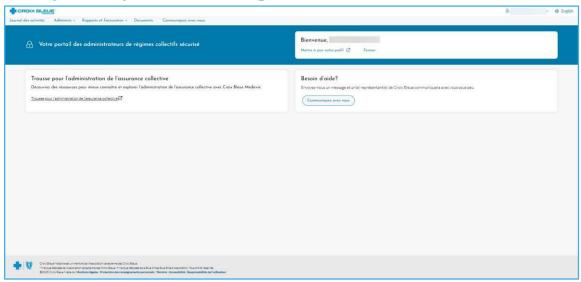
- Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe temporaire.
 - O Si vous avez déjà un nom d'utilisateur, il n'a pas changé.
 - Si vous êtes un nouvel administrateur ou une nouvelle administratrice de régime, un nom d'utilisateur vous a été envoyé dans un courriel séparé de <u>donotreply@medavie.croixbleue.ca</u>
 L'adresse <u>donotreply@medavie.croixbleue.ca</u> vous a envoyé un mot de passe temporaire.
- Cliquez sur Ouvrir une session.
- · Modifiez votre mot de passe : o Sélectionnez un nouveau mot de passe respectant les critères mentionnés.
 - O Cliquez sur Soumettre. O Une confirmation s'affichera pour confirmer le changement de mot de passe.
- · Acceptez les modalités.
- Un message s'affichera pour vous demander de définir vos questions de sécurité, ce qui vous permettra de réinitialiser votre mot de passe à l'avenir, au besoin.

Connexions subséquentes

- · Visitez le site https://www.medaviebc.ca/fr/.
- · Cliquez sur **Ouvrir une session** en haut à droite, cliquez sur **Administrateurs de régimes collectifs** et **Ouvrir une session.**
- · Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.
- · Cliquez sur Ouvrir une session.
- · Si vous avez oublié votre mot de passe, entrez votre nom d'utilisateur et cliquez sur Mot de passe oublié. Un message s'affichera et vous demandera de répondre aux questions de sécurité que vous avez définies lors de votre première connexion.



Menu principal de navigation



Fonctions non disponibles

Veuillez noter que les fonctions ci-dessous ne sont pas disponibles dans le portail :

o Mettre à jour toute autre section que les sections Demander une carte, Information sur l'employé et Coordination des prestations pour un adhérent ou une adhérente en invalidité.

o Ajouter une personne à charge à un adhérent qui est en invalidité. o

Modifier le compte Gestion mieux-être.

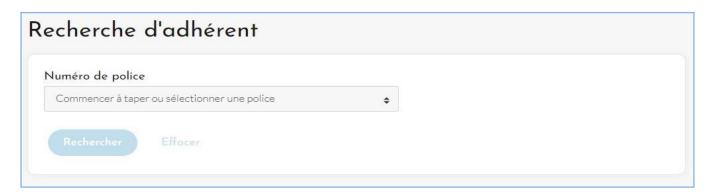
Si vous devez effectuer ces changements, communiquez avec votre représentant ou représentante de Croix Bleue Medavie

Adhésion

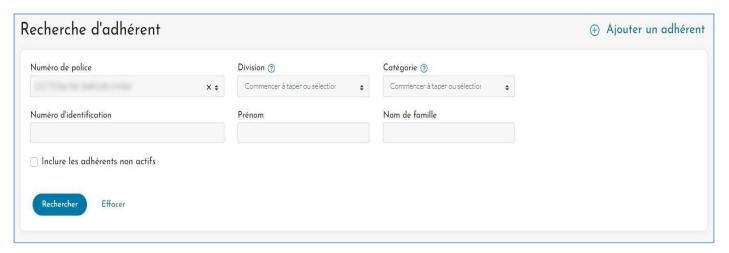
Trouver un(e) employé(e) qui a déjà des garanties

Pour trouver un(e) employé(e) qui a des garanties :

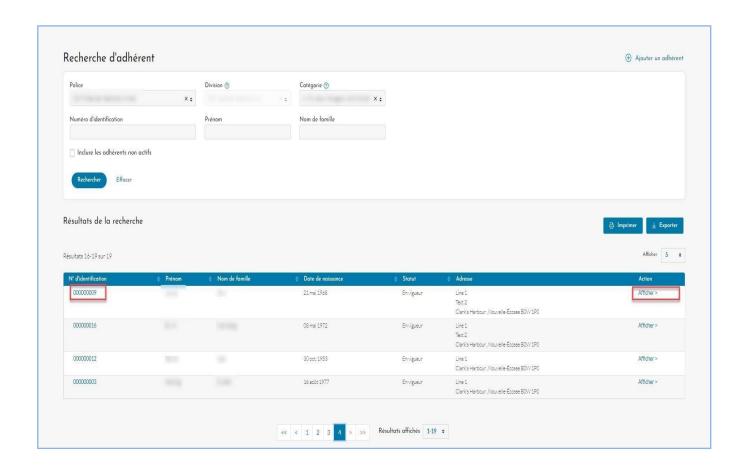
- · Dans Adhérents, choisissez Recherche d'adhérent.
- De l'écran Recherche d'adhérent , inscrire le numéro de police

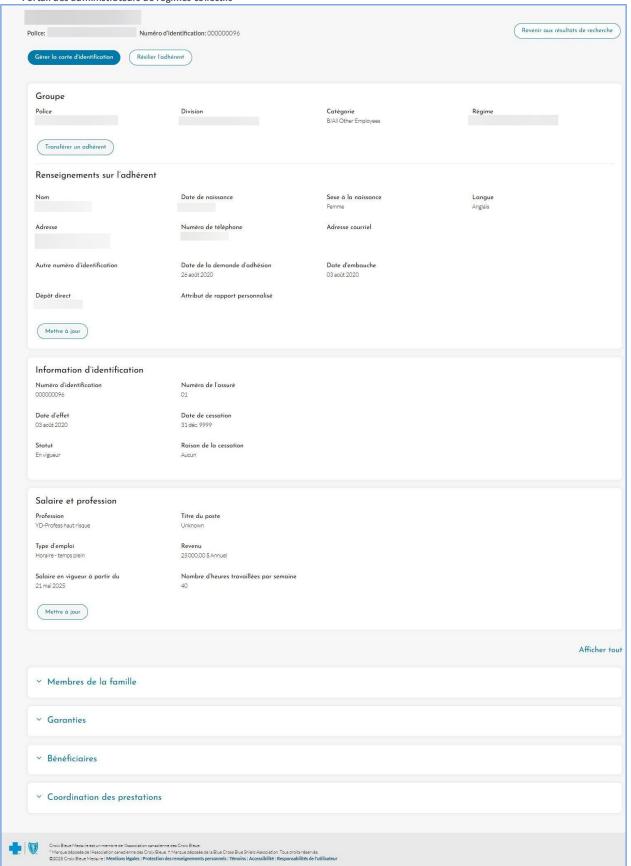


- · À partir de l'écran **Recherche d'adhérent**, vous pouvez rechercher un(e) employé(e) par son **Prénom, Nom de famille** ou son **Numéro d'identification**.
- · Vous pouvez consulter des groupes d'employés spécifiques en recherchant par **Numéro de police**, **Division** et **Catégorie**.
- · Pour voir les employés inactifs, cochez Inclure les adhérents non actifs.



· Pour consulter le sommaire de l'employé(e), cliquez sur son **Numéro d'identification** ou sur **Afficher**. Le sommaire de l'employé(e) s'affichera.





- · À l'écran sommaire de l'adhérent ci-haut, vous remarquerez que certaines sections peuvent être agrandies pour visualiser plus d'informations : Membre de la famille, Garanties, Bénéficiaires, Compte de Gestion santé et Coordination des prestations. Si le compte de Gestion mieux-être est offert dans une police, une section à ce nom s'affichera.
- · Pour les polices qui ont des cartes physiques, le bouton **Gérer la carte d'identification** vous permet d'aller sauvegarder ou imprimer les informations qui figurent sur la carte en cliquant sur **Imprimer une carte** ou de **Demander une carte** selon une date désirée.

- · Pour les polices qui ont des cartes numériques, le bouton **Gérer la carte d'identification** vous permet d'aller sauvegarder ou imprimer les informations qui figurent sur la carte en cliquant sur **Imprimer** ou de planifier l'envoi d'une carte selon une date désirée en cliquant sur **Planifier**.
- · Si la fonction est disponible, le bouton **Mettre à jour** s'affichera dans le bas des sections appropriées. Pour modifier l'information dans ces sections, cliquez sur le bouton **Mettre à jour**. Les dates de mise en vigueur sont basées sur le délai de grâce établi en fonction de la police, division et catégorie.
- · Le bouton Transférer un adhérent permet d'assigner l'employé(e) à un autre régime, catégorie, division ou police.
- · Le bouton Résilier un adhérent permet de résilier la couverture d'un(e) employé(e).
 - · Le bouton **Remettre en vigueur un adhérent** permet de remettre en vigueur la couverture d'un(e) employé(e) qui est en mise à pied temporaire depuis moins de 6 mois, ou 12 mois s'il avait des garanties santé et dentaire seulement.
- · La liste contenue sous l'onglet **Journal des activités** représente le nombre d'actions qui n'ont pas encore été traitées, plus particulièrement, les demandes d'adhésion en traitement, les demandes d'adhésion soumises ainsi que les mises à jour et les actions en erreurs. L'hyperlien à côté du type d'action donne accès aux détails des adhésions en cours en et erreurs. Les demandes de carte traitées peuvent aussi y être recherchées.
- · NOUVEAU : Le Journal des activités affiche désormais la Date d'effet du changement de l'action.

Transférer un(e) adhérent(e)

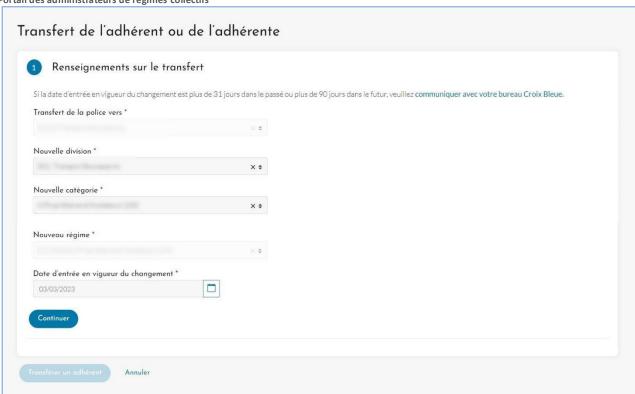
Pour transférer un(e) employé(e) dans un autre régime, catégorie, division ou police, cliquez sur le bouton **Transférer un adhérent** en dessous de **Groupe**.

L'écran **Transfert de l'adhérent ou de l'adhérente** apparaîtra avec les renseignements actuels sur l'employé(e) dans la partie supérieure.

Sélectionnez la nouvelle police, division, catégorie et le régime ainsi que la Date d'entrée en vigueur du changement.

Notez que si la date d'entrée en vigueur du changement est ultérieure, vous devrez commander la nouvelle carte lorsque cette date sera atteinte pour que les informations y soient à jour.

Remarque : Si la police a un compte Gestion-santé, le transfert de police à police est impossible. Veuillez envoyer la demande à Croix Bleue Medavie.



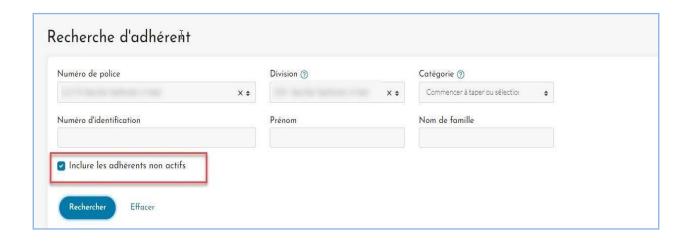
- Les couvertures actuelles de l'employé(e) seront affichées et peuvent être changées au besoin.
- Après avoir confirmé les couvertures, l'écran des bénéficiaires s'affichera.

Notez que les quatre garanties de la catégorie Santé doivent toujours être sélectionnées ou désélectionnées ensemble.

Portail des administrateurs de régimes collectifs Garanties Au moment d'ajouter les garanties Vie de l'adhérent, Vie facultative de l'adhérent, et Vie complémentaire, vérifiez le salaire de l'employé et l'information sur ses bénéficiaires pour vous assurer qu'ils sont exacts.Date d'entrée en vigueur du changement * CGS seulement disponible si soins de santé complémentaires est sélectionné Médicament MÉDICAMENTS ✓ Voyage Hospitalisation Soins de santé complémentaires Garantie Dentaire Cette garantie ne peut être retirée. ☐ Vie facultative de l'adhérent (Facultatif) Raison de la renonciation MA de l'adhérent Cette garantie ne peut être retirée. Raison de la renonciation Invalidité de longue durée Invalidité de courte durée Cette garantie ne peut être retirée. Raison de la renonciation Évaluation de la santé Cette garantie ne peut être retirée. Programme d'aide aux employés et leur famille Cette garantie ne peut être retirée. Les changements apportés à cet écran pourraient avoir une incidence sur votre facture. Veuillez vérifier que tous les renseignements de votre prochain relevé sont exacts. 2 Bénéficiaires 3 Demander une carte Modifier Sauvegarder Annuler

Remettre en vigueur un(e) employé(e)

Pour trouver les employés résiliés, la case Inclure les adhérents non actifs doit être cochée avant de cliquer Rechercher.



Après avoir sélectionné l'employé(e) à remettre en vigueur, cliquez sur Remettre l'adhérent en vigueur.

Cette fonction permet de remettre en vigueur la couverture d'un(e) employé(e) qui est en mise-à-pied temporaire depuis moins de 6 mois, ou 12 mois s'il avait seulement des garanties santé et dentaire.

Notez que le CGS sera aussi automatiquement remis en vigueur si l'adhérent l'avait. Si l'intention n'est pas de reporter ce CGS, il faut faire une nouvelle adhésion

Vous devez choisir la Date d'effet de la remise en vigueur.



Les couvertures qu'a eues l'employé(e) seront affichées et peuvent être changées au besoin.

Après avoir confirmé les couvertures, l'écran **Demander une carte** s'affichera.

Notez que les quatre garanties Santé doivent toujours être sélectionnées ou désélectionnées ensemble.

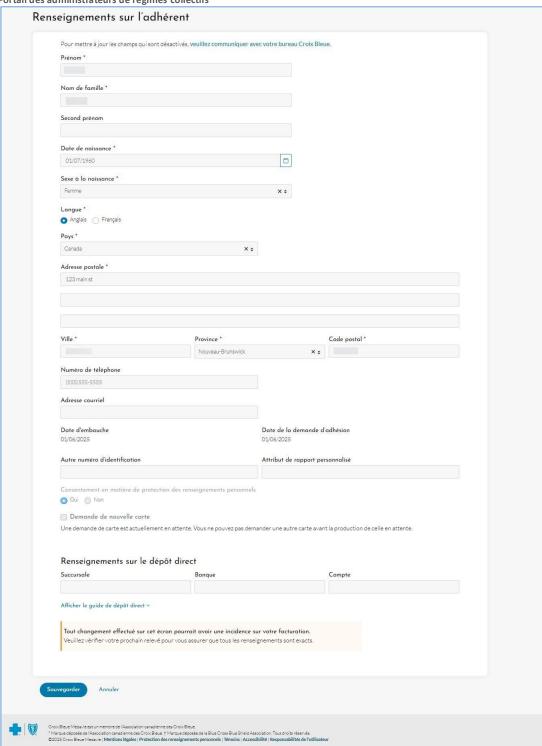
Portail des administrateurs de régimes collectifs 1 Renseignements Modifier 2 Garanties ✓ Médicament ✓ Voyage Dentaire Cette garantie ne peut être retirée. Cette garantie ne peut être retirée Évaluation de la santé Les changements apportés à cet écran pourraient avoir une incidence sur votre facture Veuillez vérifier que tous les renseignements de votre prochain relevé sont exacts.

Mettre à jour les renseignements sur l'employé(e)

3 Demander une carte

Pour mettre à jour les renseignements sur l'adhérent, comme l'adresse ou les renseignements sur le dépôt direct, cliquez sur le bouton **Mettre à jour** au bas de la section **Renseignements sur l'adhérent**. Un écran contenant des champs modifiables s'affichera.

Modifier



Si le Pays États-Unis est choisi, les champs État et Code zip seront disponibles.

Si Autres pays est choisi, utilisez les trois lignes pour entrer l'adresse complète.

Remarque : Certains champs, tels que « Date d'emploi permanent » et « Date de la demande d'adhésion », ne peuvent pas être modifiés à partir de ce site pour l'instant. Si ces champs doivent être modifiés, communiquez avec un représentant du Service à la clientèle de Croix Bleue Medavie.

Modifier un membre de la famille

Pour modifier un membre de la famille d'un(e) employé(e), cliquez sur le bouton **Mettre à jour** dans la section Membres de la famille.

Pour mettre à jour un membre de la famille déjà dans le système, cliquez sur son nom. La section Mettre à jour un membre de la famille s'ouvrira.

Quand un enfant atteindra l'âge maximum pour être considéré comme mineur dans les 60 jours suivants ou qu'il l'a atteint dans les 30 jours précédents, la case **Changer la Relation à Étudiant** s'affichera et vous pourrez la cocher avant de cliquer sauvegarder pour indiquer qu'il sera étudiant dans l'année qui suit.

Sinon, le bouton Remettre en vigueur un membre de la famille s'affichera.

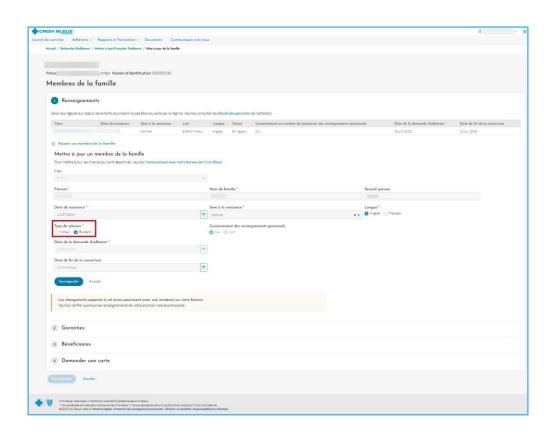
Pour ajouter une personne à charge, cliquez sur **Ajouter un membre de la famille**. Les personnes à charge invalides ne peuvent être ajoutées par le portail.

Après avoir ajouté ou modifié un ou plusieurs membres de la famille, vous serez automatiquement dirigé vers la section de modification des garanties. Assurez-vous de changer la catégorie familiale à **Adhérent et membres de la famille**, si les membres de la famille doivent être couverts. Après avoir confirmé les couvertures, l'écran des bénéficiaires s'affichera.

Remarque : Lorsque vous ajoutez des membres de la famille, vous devrez aussi vérifier les **Détails** des **Garanties** sélectionnées pour vous assurer que le nouveau membre de la famille est couvert.

Pour résilier un membre de la famille, cliquer sur le nom du dépendent puis ajouter une date de fin de couverture et la raison de résiliation.

Après avoir résilier un ou plusieurs membres de la famille, vous serez automatiquement dirigés vers la section de modification des garanties. Si aucune personne à charge n'est active, veuillez vous assurer de changer la catégorie familiale à **Adhérent**. Vous serez ensuite dirigés vers la section **Bénéficiaires**.

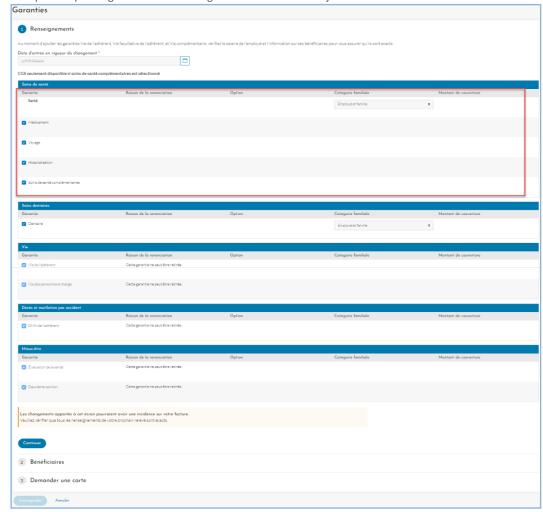


Modifier les garanties

Pour consulter ou modifier les garanties d'un(e) employé(e) :

- · Cliquez sur le bouton Mettre à jour, au bas de la section Garanties.
- · Les choix actuels de l'employé(e) s'afficheront et vous pourrez cliquer sur ceux-ci et les modifier, au besoin.
- · Après avoir modifié les garanties, vous serez automatiquement dirigé vers la section de modification des bénéficiaires.

Notez que les quatre garanties de la catégorie Santé doivent toujours être sélectionnées ou désélectionnées ensemble.



Vérifier les garanties d'un(e) employé(e) :

- · Assurez-vous que la configuration adéquate soit sélectionnée pour désigner la garantie (p. ex., Soins dentaires).
- · Adhérent = Seul l'adhérent(e) a une couverture.
- · Adhérent et membres de la famille = Tous membres de la famille peuvent soumettre des demandes de règlement pour cette garantie.

Compte Gestion-Santé (CGS) et compte Gestion mieux-être (CGM)

Si l'adhérent ou l'adhérente a accès à ces comptes, l'information se trouve dans cette section.

- Le **Solde actuel** de l'employé(e) sera visible dans cette section.

Pour voir le solde des années précédentes cliquez sur Consulter l'historique.

Remarque : Le CGM ne peut pas être mis à jour sur le portail. Veuillez envoyer les mises à jour à Croix Bleue.



Pour mettre à jour le Montant de l'allocation et la participation des membres de la famille de l'employé(e) au CGS. :

- Cliquez sur Mettre à jour en dessous de la section Compte de Gestion-Santé.

Période Actuelle 01 janvier 2023 - 31 décembre 2023				
01 janvier 2020-01 decembre 2020				
Type de CGS ⑦				
Report du crédit				
Sommaire - fondé sur les demand reçues à ce jour	es de règlement			
Crédits de la période actuelle	200,00 \$			
Total	0,00\$			
Dépenses payées	0,00\$			
Solde actuel	200,00 \$			
200,00\$				
Accès au CGS				
	a famille neuvent util		r rembourser leurs d	emandes de
Veuillez indiquer quels membres de l		ner.		
Veuillez indiquer quels membres de l règlement. Au moins un membre de l		· .		
règlement. Au moins un membre de l Détails importants Les demandes de règlement dont la c	a famille doit particip	11 Jan 2023 doivent être re	açu avant le	
règlement. Au moins un membre de l Détails importants Les demandes de règlement dont la c 30 Mar 2024. Le solde de 200,00 \$ s	a famille doit particip Jate se situe entre le era perdu le 30 Mar	11 Jan 2023 doivent être re 024.	eçu avant le	
règlement. Au moins un membre de l Détails importants Les demandes de règlement dont la c	a famille doit particip Jate se situe entre le era perdu le 30 Mar	11 Jan 2023 doivent être re 024.	eçu avant le	

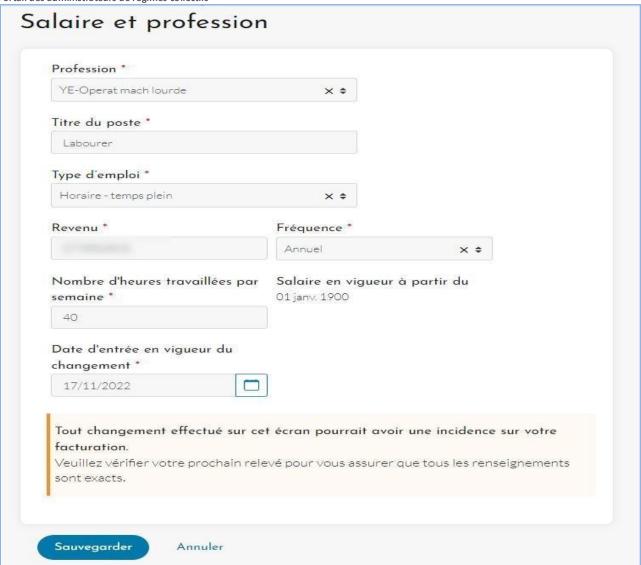
Modifier le salaire et la profession

Si l'employé(e) change d'emploi ou a une augmentation salariale, cliquez sur le bouton **Mettre à jour** dans la section **Salaire et profession** pour mettre à jour l'emploi de l'employé(e) ou le montant de son salaire. Si vous changez le salaire, vous devez inscrire la nouvelle **Date d'entrée en vigueur du changement** de salaire.

Remarque : Assurez-vous de sélectionner une Profession valide lors d'un changement à cet écran.

Le montant du salaire (Revenu) peut être défini à zéro si aucune garantie ne le requiert. Dans ce cas, la **fréquence** doit être annuelle.

Attention : Il est important de mettre à jour l'information sur le salaire, particulièrement si l'employé(e) a des garanties en lien avec son salaire (p. ex., ILD).



Modifier le bénéficiaire

Les bénéficiaires subsidiaires peuvent désormais être gérés et mis à jour.

Pour changer les bénéficiaires des garanties Vie, Vie complémentaire ou Vie facultative d'un(e) employé(e), cliquez sur le bouton **Mettre à jour**, dans la section **Bénéficiaires**. L'écran **Bénéficiaires** s'ouvrira.

Pour modifier les bénéficiaires actuels/bénéficiaires subsidiaires, cliquez sur l'onglet correspondant:

- Modifiez le prénom, nom ainsi que la relation.

Pour retirer les bénéficiaires actuels/bénéficiaires subsidiaires, cliquez sur l'onglet correspondant :

 \cdot Cliquez sur le $\mathbf{X},$ à côté des bénéficiaires actuels.

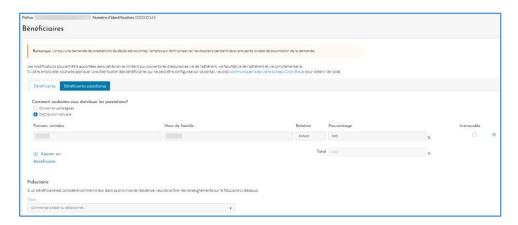
Pour ajouter d'autres bénéficiaires :

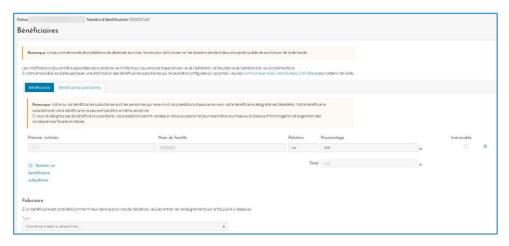
· Cliquez sur Ajouter un bénéficiaire/Ajouter un bénéficiaire subsidiaire. Une nouvelle ligne s'ajoutera.

Pour modifier des bénéficiaires irrévocables :

- · Changer un bénéficiaire irrévocable requiert son consentement écrit.
- · Après que l'employé(e) ait rempli le formulaire de modification du bénéficiaire (accessible au www.medaviebc.ca/fr/), soumettez-le à Croix Bleue Medavie.

Remarque: Lorsque vous effectuez des modifications, assurez-vous que le pourcentage total équivaille à 100 %.





Modifier la coordination des prestations

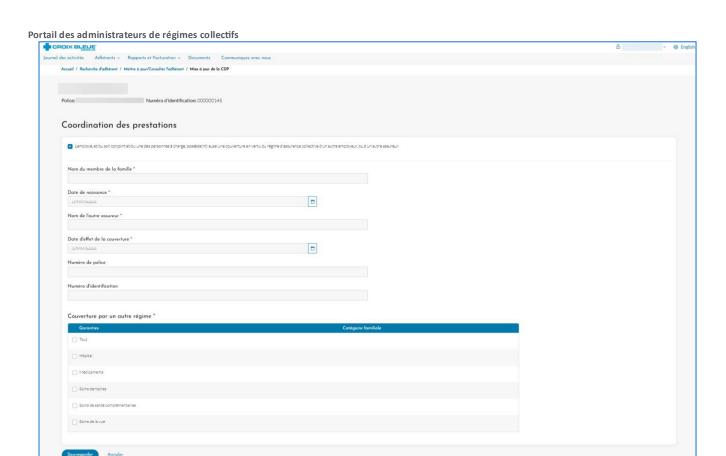
Pour changer les données relatives aux autres couvertures de l'employé(e) ou des autres membres de la famille, cliquez sur le bouton **Mettre à jour** dans la section **Coordination des prestations**. L'écran **Coordination des prestations** s'ouvrira.

Pour indiquer qu'il n'y a plus d'autre couverture :

· Décochez la case **L'employé**, et/ou son conjoint et/ou une des personnes à charge, possède(nt) aussi une couverture en vertu du régime d'assurance collective d'un autre employeur, ou d'un autre assureur. Cliquez ensuite sur Sauvegarder.

Pour ajouter ou modifier de l'information à propos d'une autre couverture :

· Entrez l'information dans les champs et cochez les cases appropriées relatives au type de couverture. Cliquez ensuite sur **Sauvegarder**.



Ajouter un(e) employé(e)

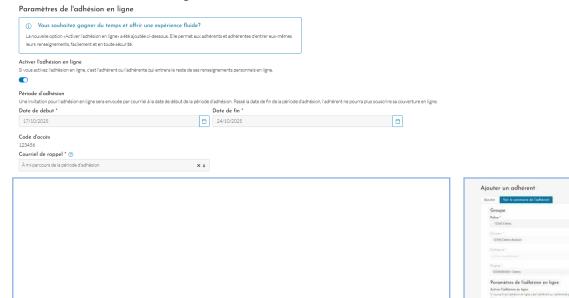
Pour ajouter un(e) nouvel(le) employé(e):

- · Sous Adhérents, choisissez Ajouter un adhérent. L'écran Ajouter un adhérent s'affichera.
 - Tous les employés dont l'adhésion a été commencée, mais pas terminée, se trouveront dans la section **Journal des**
- · Remplissez le formulaire en sélectionnant la **Police**, la **Division**, la **Catégorie** et le **Régime** dans lesquels devrait se trouver l'employé(e).

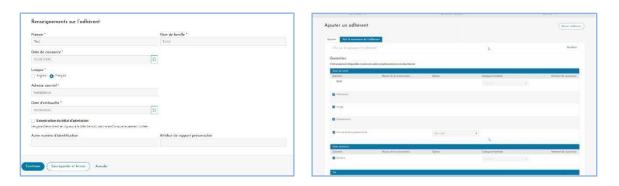
Option 1: Processus d'adhésion en ligne amélioré

Si le curseur « **Activer l'adhésion en ligne** » est activé, vous serez en mesure de commencer l'adhésion avant de permettre à l'adhérent d'entrer ses propres renseignements en ligne. Si le curseur « Activer l'adhésion en ligne » est désactivé, alors vous pouvez passez **au processus traditionnel pour ajouter un adhérent ou une adhérente (Option 2**), consistant à remplir manuellement tous les détails concernant l'adhérent.

· Une section Renseignements sur l'adhérent modifiée s'affichera avec seulement les renseignements requis pour l'adhésion en ligne, notamment le nom, la date de naissance, les renseignements concernant l'emploi (numéro d'identification, statut, salaire, adresse courriel, etc.) et les garanties applicables. Une fois que tous les détails applicables ont été sélectionnés, l'employé(e) remplit le reste des renseignements, y compris la section relative aux membres de la famille.



Remarque: Si le processus d'adhésion en ligne n'a pas encore été utilisé dans le cadre de cette police, le champ Code d'accès sera modifiable. Nous recommandons de créer un code d'accès de 5 ou 6 caractères qui comporte uniquement des lettres et des chiffres. Si le processus d'adhésion en ligne a déjà été utilisé dans le cadre de cette police, le champ Code d'accès sera prérempli avec le code d'accès précédemment saisi et ne sera pas modifiable.



· Une fois ces renseignements entrés, passez le tout en revue et cliquez sur « Continuer » pour lancer le processus d'adhésion.



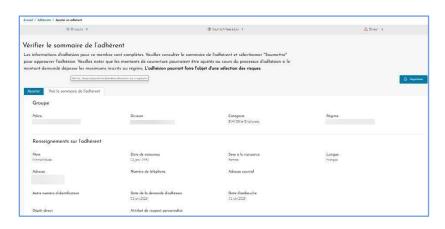
· Le statut « Initié » s'affichera pour l'adhérent(e) en question.



· Pendant que l'adhérent(e) effectue son adhésion, son statut affichera « Adhésion en cours » dans le Portail des administrateurs de régimes collectifs. Une fois que l'adhérent(e) a soumis ses renseignements, son statut passe à « Reçue », ce qui vous invite à passer les données en revue. Veuillez noter qu'il faut attendre la journée suivante pour que le statut « Reçue » apparaisse pour l'adhérent(e).



- · Cliquez sur le nom de l'adhérent(e) et vérifiez l'exactitude des renseignements fournis.
- · Une fois la demande soumise, le statut passe à « Soumis ». Lorsque le statut est « Terminée », l'adhérent(e) sera officiellement inscrit(e) dans les minutes qui suivent et apparaîtra désormais dans les résultats de recherche.

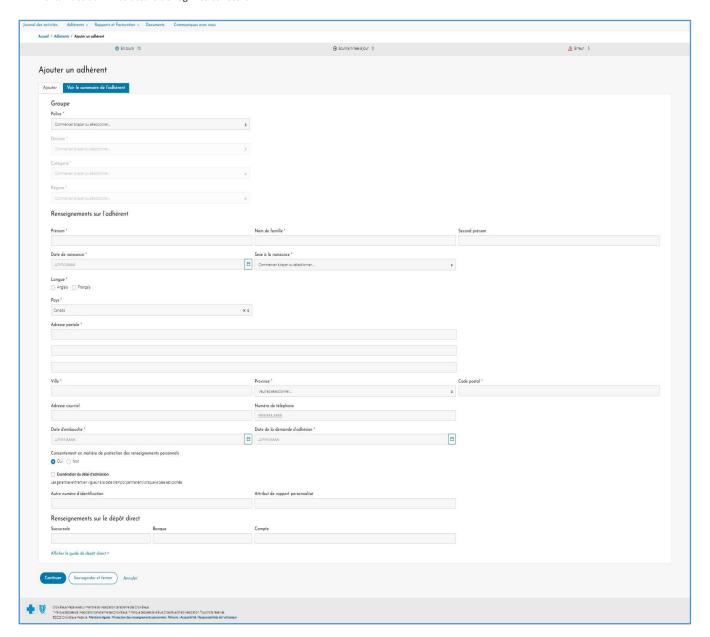


Important: si un(e) employé(e) ne termine pas son adhésion durant la période d'adhésion prévue, il (elle) devra remplir une demande d'adhésion papier. The status log is a critical tool for tracking online enrolments and ensuring they are validated and submitted on time.

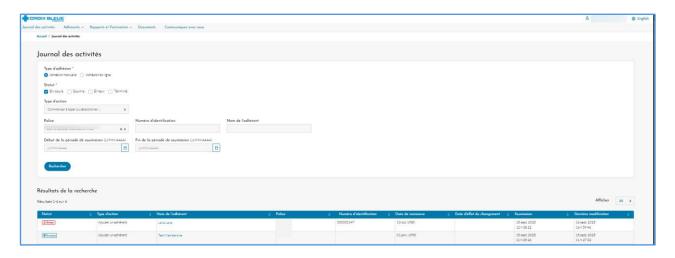
Option 2: Processus traditionnel pour ajouter un(e) adhérent(e)

- · Ajoutez les renseignements sur l'employé(e). La **Date de la demande d'adhésion** est la date à laquelle l'employé(e) a signé son formulaire de demande d'adhésion. Si une exonération du délai d'admission est nécessaire en raison d'une condition d'embauche, vous pouvez cocher la case appropriée.
- · Si votre groupe requiert que vous entriez un numéro d'identification, il doit contenir 9 caractères (A-Z, 0-9, pas d'espace ou de caractère spécial). Le premier caractère ne peut être A, K, R, M.
- Si un(e) adhérent(e) ou une personne assurée demande que son consentement à la divulgation de ses renseignements personnels soit révoqué c'est-à-dire si « Non » est coché sur le portail des administrateurs de régimes collectifs, le site Web des adhérents et le paiement des demandes de règlement seront touchés. Pour plus obtenir plus d'information, veuillez vous reporter au Guide d'administration de l'assurance collective.

- · Lorsque vous avez fini de remplir les champs ci-dessus o Cliquez sur **Sauvegarder et fermer** pour continuer d'ajouter l'adhérent(e) plus tard; ou o Cliquez sur **Continuer** pour continuer l'ajout de l'adhérent(e) à la police.
- À cette étape, l'information ajoutée commencera à s'accumuler dans l'onglet **Voir le sommaire de l'adhérent**, en haut de la page.
 - o Le sommaire de l'adhérent sera mis à jour pendant tout le processus et les erreurs s'y afficheront



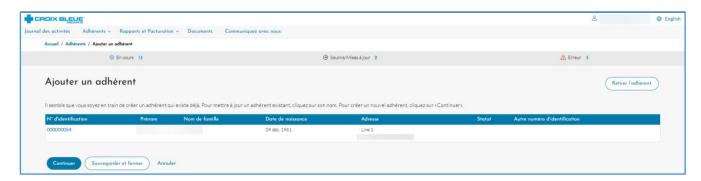
Si vous êtes interrompu, vous pouvez continuer où vous étiez rendu en retrouvant l'employé(e) dans la section **Journal des activités**, puis en cliquant sur le nom de l'employé(e).



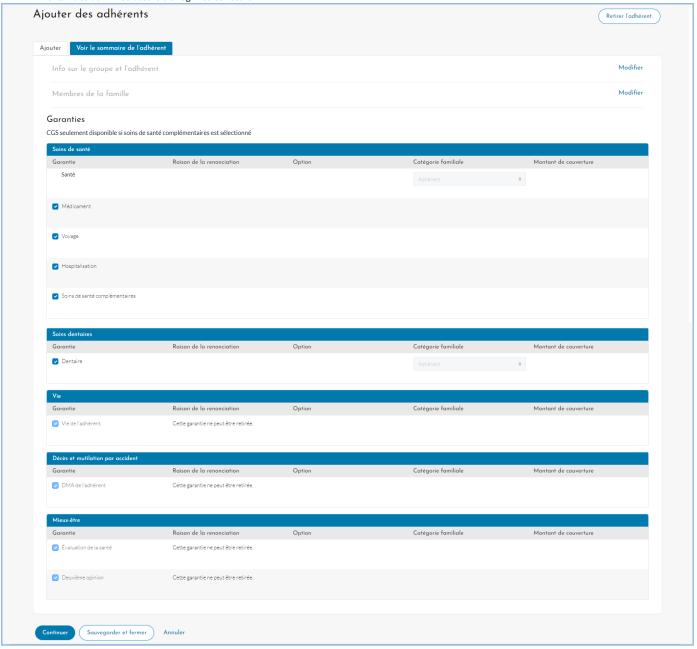
Remarque : Si un(e) employé(e) déjà dans le système a un nom et une date de naissance similaires, les informations de cet(te) adhérent(e) s'afficheront avec le message suivant : « Il semble que vous soyez en train de créer un adhérent qui existe déjà. »

Ce message permet de s'assurer qu'un adhérent n'est pas ajouté deux fois dans le système. Si ce message s'affiche, vous pouvez effectuer les étapes suivantes :

- · Mettre à jour l'employé(e) en cliquant sur son n° d'identification,
- · Continuer d'ajouter le(la) nouvel(le) employé(e) en cliquant sur **Continuer**; ou
- · Annuler l'ajout de l'adhérent(e) en cliquant sur Annuler.



En cliquant sur **Continuer**, l'écran **Ajouter un membre de la famille** s'affichera, suivi de l'écran pour **sélectionner les garanties** où vous pouvez choisir les **Options** dans les menus déroulants, si elles sont offertes dans le régime choisi.



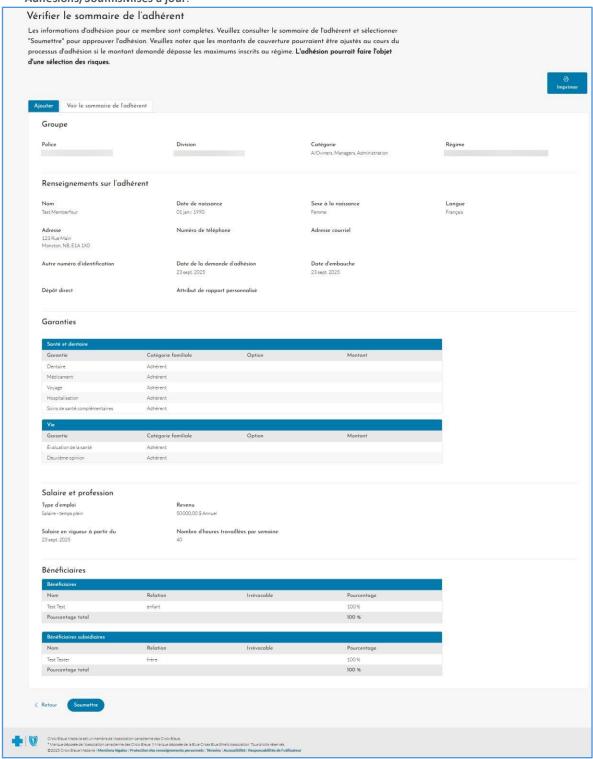
En cliquant sur **Continuer**, les écrans pour indiquer le salaire, l'emploi, les bénéficiaires et la coordination des prestations s'afficheront tour à tour. Ces informations se trouvent sur le formulaire d'adhésion de l'employé(e).

Une fois toutes les informations sur le nouvel adhérent ou la nouvelle adhérente entrées, le message suivant s'affichera : « Veuillez noter que les montants de couverture pourraient être ajustés au cours du processus d'adhésion si le montant demandé dépasse les maximums inscrits au régime. L'adhésion pourrait faire l'objet d'une sélection des risques. »

· À cette étape, vérifiez le **Sommaire de l'adhérent** afin de confirmer toutes les informations fournies et de faire les corrections appropriées.

Important:

Lorsque vous êtes satisfait des informations, cliquez sur **Soumettre**. L'adhésion de l'employé(e) sera envoyée à Croix Bleue Medavie. L'entrée sous **Demande d'adhésion en traitement** sera modifiée pour **Adhésions/SoumisMises à jour**.



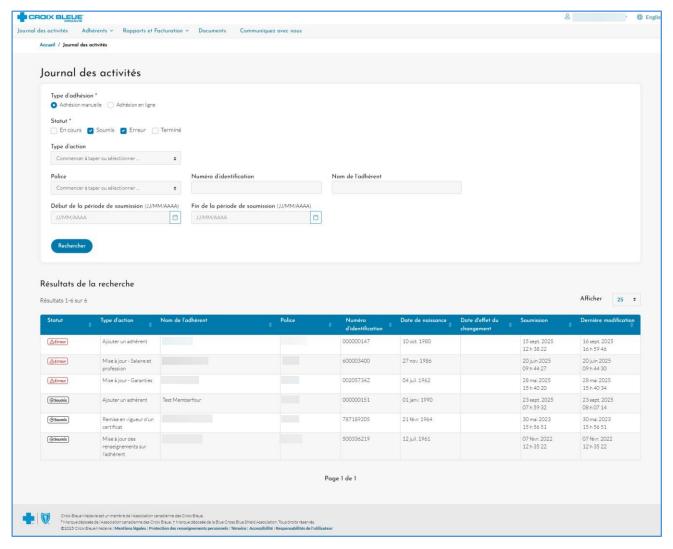
Journal des activités

En accédant à la liste des actions du Journal des activités, vous pouvez consulter les demandes d'adhésion qui n'ont pas encore été traitées, spécifiquement les demandes d'adhésion en traitement, les demandes d'adhésion soumises ainsi que les mises à jour et les actions en erreurs.

· Vous pouvez consulter le Journal des activités en cliquant sur l'hyperlien à côté du type d'action recherchée à partir des onglets Recherche d'adhérent ou Ajouter un adhérent; ou



- en cliquant sur le sous-menu Journal des activités.



- Lorsque vous naviguez vers cet écran en cliquant sur un des comptes à partir des onglets **Recherche d'adhérent** ou **Ajouter un adhérent**, le Journal des activités fait une recherche automatique pour ces types d'action.
- Lorsque vous recherchez une action à partir du sous-menu Journal des activités, vous obtiendrez toutes les actions qui ont un statut En cours, Soumis, Erreur et Terminé (jusqu'à un maximum de 100 transactions).
- Dans cette section vous pouvez changer les critères de recherche pour mieux cibler les actions recherchées.

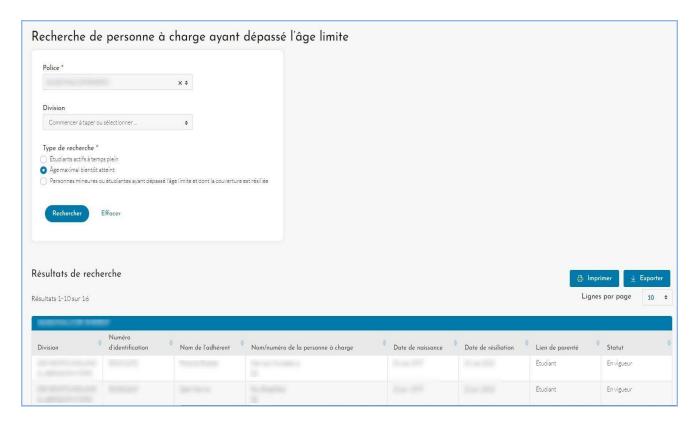
- Vous pouvez accéder aux actions ayant le statut En cours ou Erreur en cliquant sur le nom de l'adhérent(e). Vous serez dirigé vers l'écran Ajouter un adhérent pour continuer ou effectuer une modification.
- Nouveau : La Date d'effet du changement a été rajoutée à cet écran.
- Un(e) employé(e) de Croix Bleue Medavie pourrait vous contacter pour corriger des actions contenant des erreurs.

Voir les personnes à charge ayant atteint l'âge maximal

Vous pouvez voir, imprimer ou extraire une liste des personnes à charge approchant de l'âge maximal ou des étudiants à temps plein. Cette liste vous aidera à administrer les étudiants dans votre police.

Pour voir les personnes à charge excédentaires :

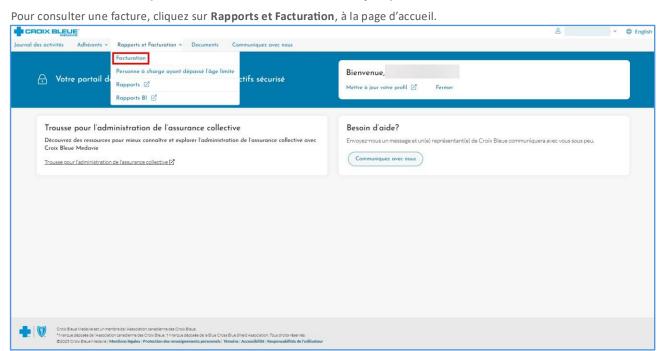
- Sous l'onglet Rapports et Facturation, choisissez Recherche de personne à charge ayant dépassé l'âge limite. L'écran Recherche de personne à charge ayant dépassé l'âge limite s'affichera.
- Choisissez le numéro de Police. Vous pouvez spécifier la Division, mais ce n'est pas obligatoire.
- Choisissez le **Type de recherche** en sélectionnant Étudiants actifs à temps plein, Âge maximal bientôt atteint, ou Personnes mineures ou étudiantes ayant dépassé l'âge limite et dont la couverture est résiliée.
- Les Résultats de recherche peuvent être extraits vers Excel (Sauvegarder en format CSV), imprimés ou simplement visualisés.



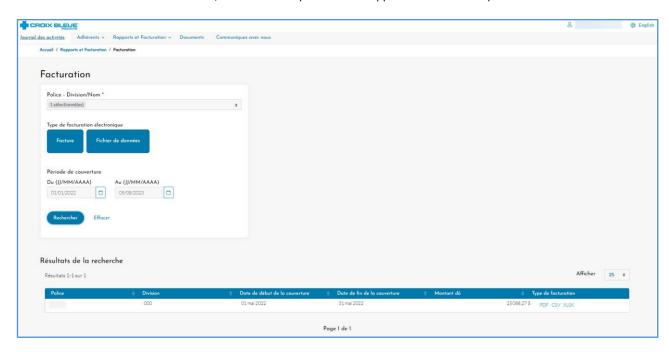
Seules les personnes à charge ayant une date de cessation dans les 60 prochains jours ou dans les 30 jours précédents seront affichées dans les résultats de recherche Âge maximal bientôt atteint. Il est possible de préinscrire ou de remettre en vigueur les personnes à charge en tant qu'étudiant. Pour savoir comment faire, voir la section Modification d'un membre de la famille.

Facturation

Consulter les factures (anciennement factures électroniques)

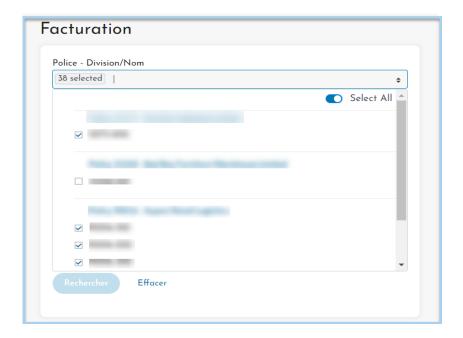


Sur l'écran de recherche de Facturation, les factures les plus récentes apparaîtront automatiquement sous Résultats de recherche.



Consulter des polices ou des divisions précises

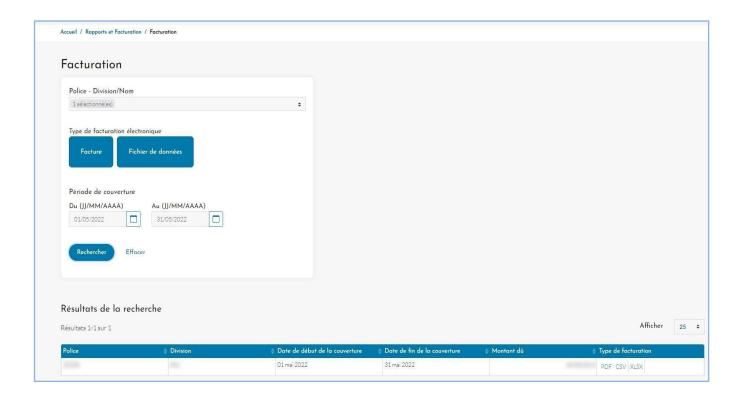
Pour consulter des factures pour des polices ou des divisions précises, sélectionnez l'une ou plusieurs des options dans le menu déroulant **Police – Division/Nom**. Pour obtenir la liste complète des factures, sélectionnez **Sélectionner tout**.



Dans l'écran Facturation, les options suivantes s'affichent quant à la consultation des factures :

- · Facture : Format PDF (détails sur les versements et la facture).
- · Fichier de données : Format CSV, XLSX (fichier de données en format Excel).

^{*}Les deux formats s'affichent en sélectionnant Facture et Fichier de données



Dans les résultats, cliquez sur le lien vers le PDF, le CSV ou le XLSX pour consulter, imprimer ou sauvegarder la facture.

Comment lire une facture

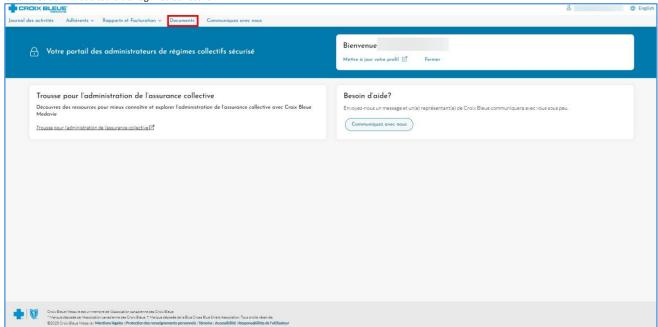
Veuillez consulter le guide de facture de Croix Bleue Medavie à l'intention des administrateurs de régimes :

https://docs.medaviebc.ca/groupadmin/2021-Invoice-Guide-Fre.pdf

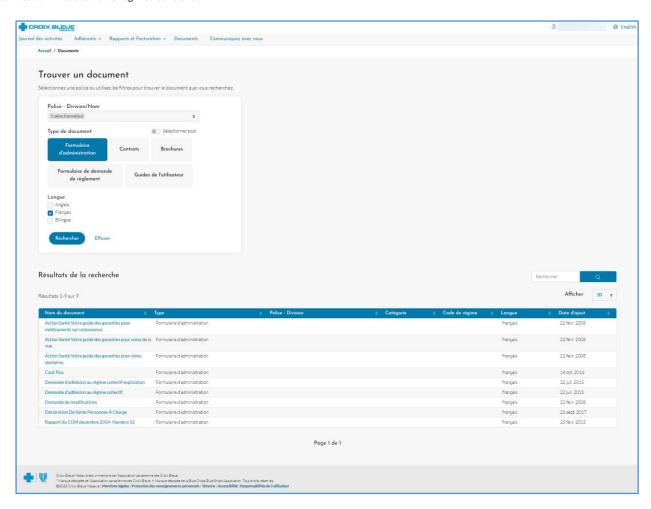
Autres renseignements importants

Trouver des formulaires, des brochures et d'autres documents

Vous pouvez rechercher des types précis de formulaires ou de brochures dans la section Documents.

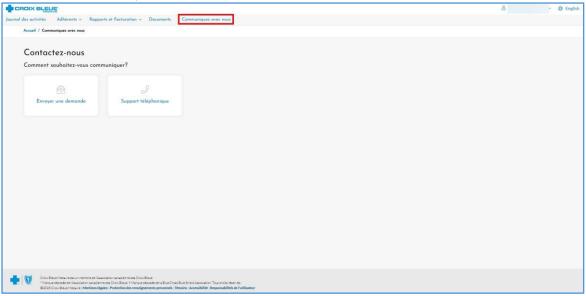


Par exemple, vous pouvez trouver des formulaires d'administration et de demandes de règlement dans la langue de votre choix (anglais ou français) en les recherchant. Si la police a des formulaires spécifiques, vous pouvez aussi préciser la police et la division, et les formulaires s'afficheront dans les résultats.



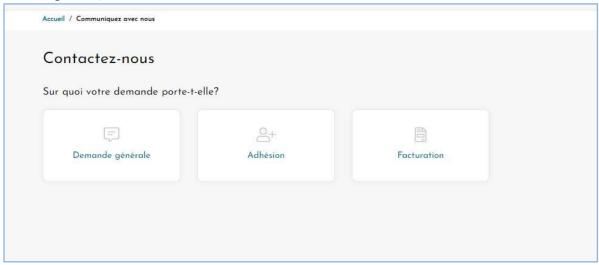
Communiquer avec Croix Bleue

Si vous avez des questions ou des commentaires, ou si vous cherchez l'adresse ou le numéro de téléphone de l'un des bureaux de Croix Bleue au Canada, cliquez sur **Contactez-nous**.

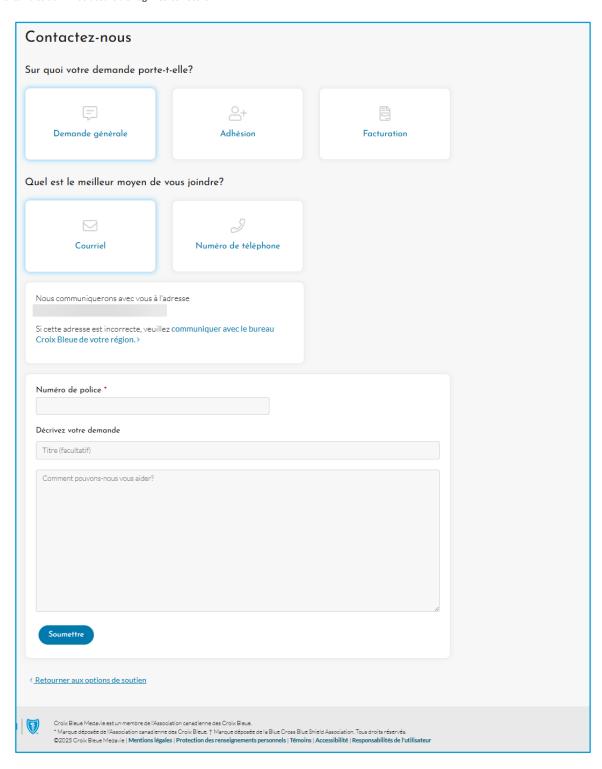


De cet écran vous pouvez choisir de Soumettre une demande de soutien ou Obtenir du soutien téléphonique.

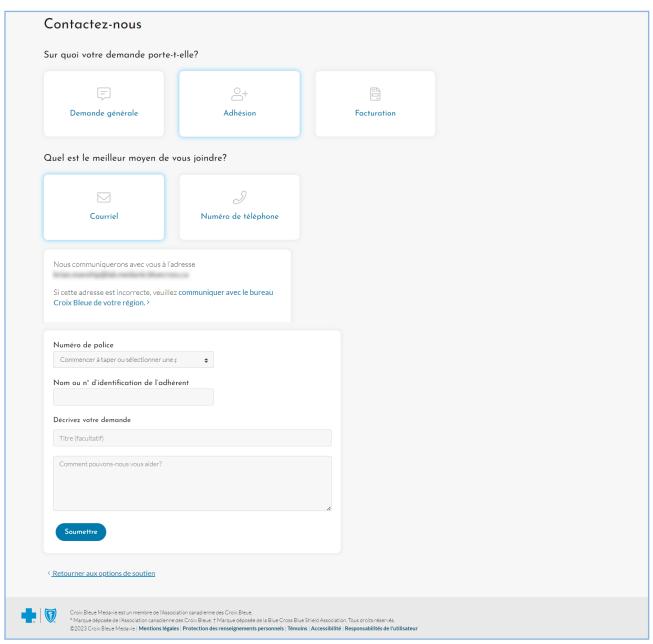
Lorsque vous sélectionnez **Soumettre une demande de soutien,** vous serez présenté avec trois types de demandes : Demande générale, Adhésion et Facturation.



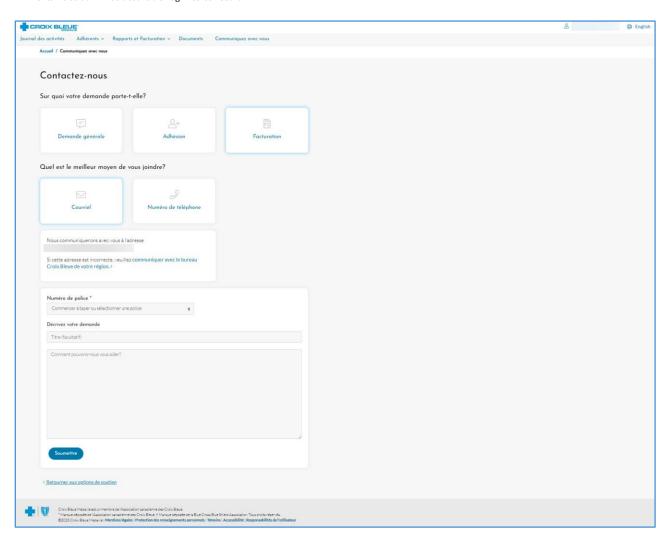
En sélectionnant **Demande générale**, on vous demandera quel est le meilleur moyen de vous contacter, votre numéro de police et une description de votre demande. Si vous souhaitez obtenir des informations sur plusieurs polices, veuillez saisir le numéro de police à 5 chiffres dans le champ « Numéro de police » et indiquer les autres polices dans le corps du texte.



En sélectionnant **Adhésion** vous devez indiquer le numéro de police, nom du membre ou son numéro d'identification, en plus d'indiquer une description de votre demande.



En sélectionnant **Facturation**, vous devez indiquer votre numéro de police, en plus d'indiquer une description de votre demande.



En choisissant Support téléphonique, on vous indiquera l'adresse des bureaux de Medavie ainsi que leur numéro de téléphone.

